

62

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XV^e Volume.
N^o 21. — Septembre 1894.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnessse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE PAYEN — TH. NOUVIAN, SUCCESSEUR
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1894

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteau). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruvet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebret. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules) — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Deslandes père. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Simon Compiègne, Delmont, Deslandes fils, Fossiez, Pecquet, Salot, Tassin, Testard, Vaudier, Leclerc (Léon).

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Waharte.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Notaire. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Coutard père.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Clair. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secr.* : M. Cluet. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. — *Vice Président* : M. Bessin père. — *Secrétaire* : M. Sylvain Berger.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Jolibois. *Secrétaire* : M. Grélez. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bilot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 SEPTEMBRE 1894.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. CUNINGTON (Georges), à Gouvieux.

MARIE (Auguste), chez M^{lle} Picquery, à Senlis.

CHERRIER, chez M. le comte de La Bédoyère, à Raray.

MOREAU (Emilien), garçon jardinier au château d'Ognon.

Sont déposés sur le Bureau :

Les Programmes des Expositions de Coulommiers, — L'Isle-Adam, — Laigle, — Montmorency.

Les Catalogues de MM. Sallier fils et Vermorel.

La correspondance comprend :

1° Une demande de médaille de la Société de Saint-Maur pour son Exposition.

2° Une demande de souscription pour la statue de Mathieu de Dombasle.

3° L'annonce des Congrès pomologiques de Lyon et de Laigle.

M. le Président fait part de la nouvelle perte que vient de faire la Société, par suite du décès de M. Denizot, notre dévoué collègue de Chantilly, et de la douleur qui frappe M. Delaville aîné, l'éminent professeur de Beauvais, qui a perdu son épouse le 23 août dernier.

L'Assemblée, à l'unanimité, s'associe aux regrets exprimés par M. le Président et envoie ses compliments de condoléance à la famille de M. Denizot et à M. Delaville.

Du rapport des travaux du Conseil d'administration, il résulte :

1° La Société regrette que ses finances ne lui permettent

XV^e VOLUME. — N^o 21. — SEPTEMBRE 1894.

pas de donner suite aux demandes relatées ci-dessus pour l'Exposition de Saint-Maur et l'érection d'une statue à Mathieu de Dombasle.

2° Que la médaille offerte par M. le Ministre pour l'Exposition de Nanteuil ayant été annoncée trop tardivement, il n'y a plus lieu d'accepter.

3° M. Testard est nommé délégué à l'Exposition de Coulommiers.

M. le Président présente quelques observations :

1° Sur les gelées tardives.

2° Sur le cidre, d'après le Congrès de Rennes.

3° Sur les dégustations faites au Jardin. Il dépose sur le bureau le résultat du travail de la Commission chargée de rechercher les meilleures variétés de fruits. — Nos collègues trouveront ces renseignements plus loin.

D'un article tiré de la *Semaine agricole*, et dont il est donné lecture, il résulterait que la défeuillaison des vignes, qui a commencé de très bonne heure cette année, et qui a cessé vers la fin de juin ou le commencement de juillet, a été causée surtout par les brusques variations de température de la fin de mai et du commencement de juin.

Des pluies fraîches, alternant avec des coups de soleil brûlants, et suivies d'une période assez longue d'un temps frais et pluvieux, ont dû suffire pour apporter une perturbation générale dans la circulation de la sève.

Le mal débute par des taches rouges sur le pourtour de la feuille, avec les apparences d'une attaque de *Mildiou*, sur les feuilles couvertes de solutions cuivreuses, et sans aucune trace d'efflorescences blanchâtres qui caractérisent cette cryptogame.

M. le Professeur dit que cette maladie existe au Jardin, mais que lui croit qu'elle est bien occasionnée par le *Mildiou*, dont la présence est facile à constater.

La séance est levée après le tirage de la Tombola.

Apports en séance :

M. THIRION : Une Pêche de Syrie de plein-vent et une d'espalier. La pêche de plein-vent est supérieure à la seconde.

M. BRICÉ : Zinnias et Reines-Marguerites variés, Brugnon, plusieurs variétés de Pêche, Aubergines violettes. — *Mention honorable.*

M. CHÉRET, chez M. Thirion : Dahlias et Œillets en fleurs coupées, Prunes tardives musquées, Reine-Claude diaphane, Poire Favorite de Clapp. — *Mention honorable.*

M. CHORON, de Senlis : Poireaux, Céleri, Panais, Carottes, Navets, Radis gris et roses, Tomates, Pois, Haricots variés, Pomme Reinette Parmentier, Poire Beurré d'Aremberg et Beurré Clergeot, Duchesse Doyenné du Comice. — *Mention très honorable.*

Du Jardin : Raisins, Poires et Pommes variées, pour la Tombola.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 1894.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Cluet.

Sont présents : MM. Cluet, Gannier, Girodot, Legros (de Crépy), Choron, Gaillard et Francolin.

La Commission a statué sur les apports suivants, et elle a attribué à chacun d'eux une *mention très honorable* :

1° Apport de M. CHORON (de Séry) : Un lot de Fleurs, Fruits et Légumes, comprenant : Poires Doyenné Boussoch, Louise-Bonne, Beurré Sterkmens ; Pommes Reine des Reinettes, Reinette de Versailles, Président Napoléon ; Chasselas ; — Aubergine violette ; Concombre épineux ; Céleri blanc d'Amérique, Céleri doré ; Chicorée frisée Béglaise ; Scarole

en cornet de Bordeaux ; Chou-Fleur de Hollande ; Chou rouge ; Oignons des Vertus, rouge d'août ; Echalottes ; Ails ; Pommes de terre Hollande jaune, rose et violette Vitelotte, Pousse-Debout et Reine des Polders ; — Géraniums de semis et Dahlias variés.

2° Apport de M. GAILLARD, jardinier chez M. Mercier : Un Melon, Pêches variées, Fraises des Quatre-Saisons ; — Une superbe corbeille composée de Bégonias, Gesnésias, Coléus de semis, Achimènes et Pervenches de Madagascar.

Séance levée à trois heures.

DÉGUSTATIONS

Bulletin du mois d'août.

17 Juillet. — Ces dégustations ont eu lieu sur les Pêches du Jardin, et il s'est glissé les deux erreurs suivantes :

1° Lire *Musser* et non *Musset*.

2° Lire *Razainbaud* et non *Raizanbaud*.

*
**

18 Août.

PRUNE VINET. — Fruit de bonne moyenne grosseur, légèrement oblong, peau fine, violet clair, couverte de pruine azurée, piquetés de points dorés très fins.

Chair jaune orange, ferme, très juteuse, sucrée, de qualité intermédiaire entre la Prune de Monsieur et la Reine-Claude verte ; un peu adhérente au noyau, qui est petit.

L'arbre est vigoureux, bois fort, rouge sombre ; feuille coriace, vert foncé, moyenne, à pétiole carminé.

Fruit de semis, gain de notre regretté vice-président, M. Vinet.

27 Août.

BEURRÉ DE L'ASSOMPTION (du Jardin de la Société). — Chair

jaunâtre, très juteuse, fondante, demi-fine, un peu marcescente ; sucrée, peu relevée. Bonne moyenne grosseur.

DOYENNÉ BOUSSOCH (du jardin de M. Pouillard). — Chair blanche, fondante et même beurrée, suffisamment sucrée, aigrette, grosse.

FAVORITE DE CLAPP. — Chair blanc-verdâtre. Demi-fine, demi-fondante, un peu croquante, presque assez sucrée, non relevée. Bonne moyenne grosseur.

SOUVENIR DU CONGRÈS (du Jardin de la Société). — Chair grossière, un peu sèche, suffisamment sucrée, mais trop musquée. Volume considérable.

31 Août.

TRANSPARENTE DE CRONCELS. — Chair jaunâtre, tendre, douce, sucrée, peu juteuse.

BOROWISKY. — Chair blanc-jaunâtre, croquante, acidulée, assez juteuse.

POIRE AMIRÉ ROUX (présentée le 5 août par M. Pouillard). — Fruit petit, à très long pédoncule. Turbiné, roux-olivâtre, lavé de rouge sombre au soleil.

Chair blanche, demi-fondante, peu parfumée, assez sucrée.

Arbre de plein vent, à rameaux divariqués, à feuilles étroites, assez longuement pétiolées. Très fertile.

RELEVÉ

fait par la Commission des Fruits.

1° FRUITS D'AMATEUR

Abricots.

Abricot-Pêche.

Abricot royal.

Cerises.

Anglaise hâtive.

Reine Hortense.

Impératrice Eugénie.

Belle de Châtenay.

Pêches.

| | |
|-------------------------|--------------------|
| Amsden. | Bonouvrier. |
| Grosse Mignonne hâtive. | Belle Beausse. |
| Alexis Lepère. | Belle de Toulouse. |

Poires.

| | |
|---------------------------|----------------------|
| Beurré Giffard. | Beurré Bachelier. |
| Beurré d'Amanlis. | Nec plus Meuris. |
| Bon Chrétien William. | Doyenné du Comice. |
| Clapps Favourite. | Passe-Colmar. |
| Beurré superfin. | Beurré d'Hardempont. |
| Fondante des Bois. | Passe Crassane. |
| Beurré Hardy. | Doyenné d'hiver. |
| Louise-Bonne d'Avranches. | Bergamotte Esperen. |
| Beurré Diel. | Bergamotte Fortunée. |

Pommes.

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| Transparente de Croncels. | Reinette de Caux. |
| Grand Alexandre. | Canada gris. |
| Calville blanche. | Canada blanc. |
| Pépin gris de Parker. | Reinette grise Haute Bonté. |
| Reinette Parmentier. | Api rose. |

Prunes.

| | |
|---------------|------------------------|
| De Montfort. | Jefferson. |
| Reine-Claude. | Reine-Claude violette. |

Raisins.

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Chasselas doré. | Madeleine royale. |
| Chasselas rose royal. | Vert de Madère. |

2° FRUITS DE MARCHÉ.

Abricots.

| | |
|------------------|----------------|
| Gros Saint-Jean. | Abricot royal. |
|------------------|----------------|

Abricot-Pêche.

Cerises.

| | |
|---------------------|--------------------|
| Anglaise hâtive. | Gros Gobet. |
| Bigarreau Napoléon. | Griotte du Nord. |
| Montmorency. | Belle de Chatenay. |

Pêches.

| | |
|-------------------------|----------------------|
| Amsden. | Belle Beausse. |
| Early Rivers. | Reine des Vergers. |
| Grosse Mignonne hâtive. | Téton de Vénus. |
| Grosse Mignonne. | Salway. |
| Alexis Lepère. | Princesse de Galles. |
| Bonouvrier. | Belle de Toulouse. |

Poires.

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| Beurré Giffard. | Beurré Clergeon. |
| Beurré d'Amanlis. | Beurré d'Aremberg. |
| Bon Chrétien William. | Passe-Crassane. |
| Beurré de l'Assomption. | Olivier de Serres. |
| Beurré Hardy. | Doyenné d'hiver. |
| Louise-Bonne d'Avranches. | Bergamotte Esperen. |
| Triomphe de Jodoigne. | Directeur Alphan. |
| Beurré Diel. | Beurré Alexandre Lucas. |
| Doyenné d'Alençon. | Duchesse d'Angoulême. |
| Curé. | Belle Angevine. |

Pommes.

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Canada. | Reinette de Caux. |
| Canada gris. | Reinette Parmentier. |
| Belle de Pontoise. | Reine des Reinettes. |
| Calville blanc. | Reinette dorée. |
| Calville de Saint-Sauveur. | Court-pendu gris. |

Prunes.

| | |
|------------------------|--------------|
| Reine-Claude. | De Monsieur. |
| Reine-Claude de Bavay. | Mirabelle. |
| De Montfort. | |

Raisins.

| | |
|-------------------|-----------------|
| Chasselas. | Frankental. |
| Rose royal. | Portugais bleu. |
| Madeleine royale. | |

INFLUENCE DES GELÉES TARDIVES

M. Félix Sahut, membre correspondant, a fait hommage à la Société de plusieurs brochures intéressantes : le discours prononcé par lui à l'Exposition internationale d'Horticulture faite à Montpellier en 1890; un rapport sur les Vignes américaines, leur greffe et leur taille; la Crise viticole; enfin une Etude très consciencieuse sur les gelées tardives.

L'auteur croit que la science devra un jour préciser les origines des gelées blanches, qui sont si nuisibles à nos récoltes, et en annoncer le retour avec assez de précision pour permettre aux cultivateurs de prendre, en temps utile, les précautions nécessaires pour en entraver les effets.

Il croit que le meilleur moyen d'y arriver consiste dans la concentration et la comparaison de nombreuses observations relevées par des personnes consciencieuses et compétentes. On parviendrait probablement ainsi à déterminer avec certitude les causes de ces refroidissements subits de l'atmosphère, à en signaler leurs symptômes avant-coureurs, et à les faire connaître aux intéressés.

Sa brochure est déjà un premier pas dans cette voie utile. En le félicitant de son initiative, nous lui souhaitons d'assez nombreux imitateurs pour que le résultat qu'il espère et qu'il annonce ne tarde pas à se réaliser, pour le plus grand avantage de l'Horticulture.

NOTES SUR LE CIDRE

L'Association pomologique de l'Ouest vient de publier le Bulletin contenant le compte-rendu du Congrès tenu à Rennes en 1893. D'utiles renseignements en peuvent être extraits :

1° Et d'abord, confirmant les notions qui nous ont guidés

dans la plantation de notre Ecole d'arbres fruitiers à cidre, M. Hérissant rend compte d'expériences qu'il a faites sur les variétés de fruits capables de fournir, seules et sans mélange, une boisson de bonne qualité : Il signale le *Doux-Amer gris*, l'*Argile grise*, le *Fréquin-Audièvre*, comme étant particulièrement dans ce cas; la *Médaille d'or* donne un cidre très fort, mais amer, en raison de la grande quantité de tannin qu'elle contient; un mélange de pommes douces lui est nécessaire.

2° M. Pic affirme, d'après des essais comparatifs, qu'il se propose de renouveler plus en grand, que la macération de la pulpe ne contribue en rien à augmenter la coloration du jus, comme on le croit généralement; de plus, le tannin semblerait avoir diminué sensiblement dans les pulpes macérées. Il n'y aurait donc aucun inconvénient à pressurer les pommes aussitôt après les avoir broyées, surtout (ajouterons-nous) si elles ont été réduites en pulpe très fine, ce qui ne s'observe jamais assez.

3° Contrairement à une idée généralement admise, il paraît constant que le premier jus exprimé par le pressoir est d'une densité plus élevée que celui de la fin; ce premier jus est donc le plus sucré; mais, par contre, le tannin se montre en plus grande quantité dans le dernier moût que dans le premier.

LE HANNETON ET SA LARVE

Par M. VALADON.

Depuis longtemps les journaux parlent du hanneton et des désastres qu'il cause aux plantes herbacées et ligneuses, c'est à-dire aux végétaux de toute nature. Malheureusement, les écrivains de la presse populaire, qui se livrent annuellement, sur ce sujet, à un débordement de copie, sont, la plupart du temps, d'une telle ignorance en la matière, qu'ils

parlent souvent pour ne rien dire, ou, ce qui est pis encore, pour accréditer des erreurs dont les conséquences fâcheuses sont absolument préjudiciables à leurs lecteurs ruraux, à tous ceux du moins qui demandent au sol des produits quelconques, aussi bien les agriculteurs et les horticulteurs que les sylviculteurs et les viticulteurs.

Quand on pense qu'une de ces feuilles auxquelles je fais allusion (le *Petit Journal*) annonçait, au mois d'avril dernier, que les hannetons sortiraient de terre insectes parfaits, le mois suivant, et qu'il ajoutait que l'évolution de ce coléoptère était de quatre années, on ne peut s'empêcher de conclure qu'il y a dans certaine presse, malheureusement la plus répandue, des individus qui écrivent sur des sujets dont ils n'ont pas la moindre notion; par là ils déconcertent les intéressés qui ont besoin de connaître exactement les périodes d'incubation et de transformation des œufs, des larves et de l'insecte parfait, pour se préparer à une extermination méthodique et sûre.

Si ces entomologistes de rencontre n'étaient que ridicules quand ils débitent avec aplomb leurs ignares inepties, leurs cocasses contradictions, nous n'aurions qu'à en rire; malheureusement ces fantaisies tirées à la ligne ont des conséquences fâcheuses, puisqu'elles peuvent nous faire négliger *les seuls moyens efficaces* de détruire l'ennemi. Je veux le dire de suite : les travaux de la terre, qui ne sont, en réalité, que le corollaire et le complément du hannetonage.

En effet, de toutes les mesures directes ou préparatoires et prophylactiques jusqu'à présent tentées, il faut reconnaître, bon gré mal gré, que le ramassage incessant des hannetons, et simultanément celui des vers blancs et la destruction des œufs dans la terre par de fréquentes façons, sont les seules qui donnent des résultats appréciables.

Pour préparer ces opérations, les calculer, les combiner avec nos besoins et nos ressources, nos assolements, nos plantations ou contre-plantations, nous devons être exacte-

ment éclairés sur l'état des larves, des nymphes, en un mot sur la progression des vers ravageurs dans leurs évolutions souterraines, avant, pendant et après leur métamorphose complète.

Si j'affirme que c'est uniquement à nous seuls et aux animaux sauvages, volatiles et quadrupèdes, nos très puissants auxiliaires, qu'il faut recourir pour exterminer les hannetons et leur progéniture, c'est en connaissance de cause, et après avoir fait une longue expérimentation de tous les spécifiques trop légèrement préconisés.

Je reconnais que le pétrole, l'essence de térébenthine, le sel marin dénaturé, le sulfate de fer, même le sulfure de carbone et autres toxiques, sont d'excellentes trouvailles pour les commerçants, qui les écoulent, mais d'une parfaite inefficacité pour les cultivateurs.

Le *Bothrytis tenella*, ce merveilleux cryptogame qui devait faire périr tous les mans, n'est pas moins fameux pour les fabricants, et il faut vraiment les yeux de la foi pour y découvrir une efficacité quelconque.

Après tous ces insuccès notoires, il faut une certaine dose d'audace à nos marchands pour continuer de préconiser ce dernier produit, en vue d'une application nouvelle, cette fois au hanneton, après celle déjà faite sur la larve. La nouvelle sauce, composée d'*Isaria destructor* (plus microscopique que microbique), au miel et au sel, qui doit contaminer les hannetons et les décimer, ne me sourit pas du tout. Ce champignon en tubes mystérieux, mais très inoffensifs, me laisse incrédule cette fois, et j'abandonne à de plus opiniâtres le soin de répandre sur le hanneton ce produit chimérique déjà usé sur les larves.

Je conseille donc de s'en tenir aux procédés pratiques pour tous; le simple travail de la terre raisonné et calculé, dont les traces sont manifestes pour les yeux de quiconque prendra la peine de les apprécier, dans mes cultures et plantations forestières de Nanteuil. (A suivre).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Greffe en fente du Rosier sur collet ou tronçon de racines.

— Un abonné au *Journal des Roses* demandait tout récemment si la greffe en fente du collet ou tronçon de racine d'églantier était bien pratique. M. Cochet-Cochet, rosériste à Coubert, chargé de la réponse, nous adresse les notes suivantes au sujet de ce mode de multiplication du rosier :

« Je considère comme *très pratique* le moyen suivant de multiplier le rosier par la greffe en fente sur collet ou tronçon de racine d'églantier *ou mieux* de *Rosa polyantha type*.

« Choisir des racines bien saines, de 0,008 millimètres à 0,020 millimètres de diamètre; les couper à la *serpette* (le sécateur provoque toujours une nécrose préjudiciable), par tronçons de 0,08 à 0,10 centimètres de longueur, possédant tous, si possible, quelques radicules et une partie d'écorce lisse pour placer le greffon. Placer devant soi sur une table 50 tronçons ainsi préparés. Couper alors 50 greffons à deux yeux chacun, de l'espèce ou variété à multiplier. Cette préparation des racines et des greffes avant d'opérer a le grand avantage de permettre un choix facile et plus *approprié* de chaque greffon pour chaque racine.

« Pratiquer la greffe en fente ordinaire en fendant la partie supérieure du tronçon et en y introduisant le greffon. Il faut avoir soin que la partie *interne* des deux écorces coïncide parfaitement. Ligaturer avec du gros fil à coudre les sacs et recouvrir de mastic à greffer.

« Placer les greffes ainsi faites dans du sable jaune sous châssis, *bien clos*, à raison de 500 greffes par châssis de 1 m. 35 sur 1 m. 33. Ces greffes sont mises en lignes espacées de 8 à 10 centimètres et à 2 ou 3 centimètres l'une de l'autre sur la ligne.

« Elles doivent être *enterrées*, le dernier œil du haut du greffon *seulement* hors du sable.

« Les priver complètement d'air jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement *soudées*; donner ensuite de l'air peu à peu. Beaucoup de jour et jamais de soleil.

« Cette greffe se pratique depuis le 15 octobre jusqu'à fin mars. Mais, si celle pratiquée à l'automne, donne *d'excellents résultats*, celle du printemps n'en fournit *que de bien médiocres*.

« Il faut placer les greffes dans du sable au fur et à mesure qu'elles sont faites pour éviter l'action de l'air sur les racines.

« On peut rentrer des racines et des greffons et les placer dans des caisses pleines de sable à l'automne pour les employer 8 ou 15 jours après, afin de pouvoir greffer par la gelée et la neige. Les greffes sont mises sous châssis au dégel. Il est indispensable de ne *pas laisser geler sous les châssis* où sont placées les multiplications.

« Les jeunes sujets sont plantés du 15 au 30 avril, dans une terre légère, bien ameublée et riche en humus. On les *pince* fortement en plantant, on les mouille et on les ombre les premiers jours. Un paillis de menu fumier donne d'excellents résultats, en entretenant la fraîcheur pendant toute l'année, condition indispensable pour la bonne réussite. »

(*Journal des Roses*).

COCHET-COCHET.

*
* *

Culture de l'Héliotrope pour la floraison d'hiver. — La rareté des fleurs de cette Borraginée pendant l'hiver, jointe à un parfum suave, font rechercher la charmante Héliotrope pendant la saison froide. Obtenir beaucoup de fleurs d'Héliotropes en hiver semble difficile; cependant on peut vaincre assez facilement cette difficulté, et voici comment: il faut d'abord avoir une bonne serre tempérée, car ce n'est que là

que l'Héliotrope donnera une bonne floraison ; on y place les sujets et on les mélange aux Geraniums avec lesquels ils peuvent marcher pour la culture hivernale.

Les Héliotropes destinés à la floraison d'hiver doivent être élevés en tête, sur tige, condition essentielle, indispensable même. Leur tête doit se trouver très près du jour, au midi de la serre ; la longueur de la tige dépendra donc essentiellement de l'espace disponible entre les vitres et l'endroit où doivent se placer les plantes, tablettes ou gradins.

Pour former ces têtes, on fait des boutures en février ou mars. Après la reprise, on palisse la tige sur un tuteur. On ne la pince jamais comme on le fait habituellement pour les plantes destinées à la pleine terre, mais on la fixe sur le tuteur au fur et à mesure de sa croissance, et on la repote chaque fois qu'il en est besoin. On sort les Héliotropes dans la dernière quinzaine de mai, on les place en ligne, en plein soleil et on les arrose abondamment. On ajoute même à l'eau d'arrosage de l'engrais liquide. On pince les ramifications latérales à deux ou trois feuilles pour faire grossir et allonger la tige. Cependant ces ramifications seront coupées vers la fin de l'été. On doit commencer à supprimer celles du bas de la tige, et à la fin de la deuxième année elles doivent toutes être enlevées. On arrête la tige par un pincement à la hauteur convenable. A partir de ce moment, on commence à former la tête en pinçant à deux ou trois feuilles tous les bourgeons du sommet. Pendant l'hiver de la première année, on ne pince pas les bourgeons qui, se développant librement, donnent déjà des fleurs. La deuxième année, on repote les plantes en mai, et quelques jours après on leur fait subir une taille sévère dans le but d'épaissir et d'augmenter la dimension de la tête. Les plantes devront occuper la même place que la première année. Pendant l'été suivant, on pince successivement à deux ou trois feuilles tous les bourgeons qui se développeront jusqu'au 4^{er} ou au 13 août, de façon que les derniers bourgeons naissant fin août et septembre se

couronnent par un bouton. Ceux-ci s'épanouiront en décembre et janvier, et les Héliotropes continueront à fleurir tout le reste de l'hiver.

Pour obtenir une belle floraison hivernale, il est absolument indispensable de ne laisser aucune fleur pendant l'été.

La variété *Triomphe de Liège*, fleurit le mieux en hiver, mais elle a l'inconvénient d'avoir des fleurs un peu pâles. Il faut donc aussi cultiver quelques autres variétés plus foncées, qui fourniront quelques fleurs plus colorées.

On ne saurait trop insister sur les rempotages, qui ne doivent jamais être négligés, car les Héliotropes aiment une terre souvent renouvelée. Les arrosages à l'engrais devront être aussi fréquents pendant la très belle saison.

Les Héliotropes vivent très longtemps et, grâce à quelques soins intelligents, on obtient de petits arbustes, vraies miniatures, embaumant en hiver les serres tempérées. Lorsqu'ils sont bien fleuris, on peut les placer en appartements pendant quelques jours, où leur délicieux parfum les fait toujours apprécier.

J. CACHAT,

Jardinier chez M. Tresca, à Escully.

(*Journal de la Société d'horticulture pratique du Rhône*).

*
* *

Greffage des Pommes de terre. — M. Duchartre a entretenu quelques instants la Société nationale d'agriculture d'expériences qui lui ont été communiquées, et dont les résultats paraissent avoir une importance réelle non-seulement pour l'horticulture, mais encore pour l'agriculture. Ces expériences consistent en greffes de pommes de terre ; elles sont dues à M. Edouard Lefort, secrétaire-général de la Société d'horticulture de Meaux, qui les poursuit depuis dix années et qui, aujourd'hui, les regarde comme concluantes.

D'après ses assertions, que confirment les spécimens présentés par lui à la Société nationale d'horticulture, M. Lefort détermine, au moyen de la greffe, une modification notable

dans la nature des tubercules de pommes de terre. Des variétés de grande culture, dont la chair est en général blanche, impropre à servir d'aliment, et qui sont tardives, ayant été greffées avec des variétés alimentaires à chair jaune, de bonne qualité et plus ou moins hâtives, ont été fortement améliorées sous ces divers rapports. Entre autres, la variété Richter's Imperator a reçu la greffe successivement des variétés Marjolin, pomme de terre de Hollande, Saucisse, Blanchard et Versaillaise. Grâce à ces opérations, M. Lefort dit qu'il possède aujourd'hui la Richter's Imperator à chair jaune, fine, de bonne qualité, à peau lisse et non plus galeuse, pouvant être récoltée au mois de septembre. Les tubercules de la variété modifiée sont moins gros que ceux du type, mais, par compensation, ils sont produits en plus grand nombre, et, par suite, le poids de la récolte n'est pas sensiblement diminué. Même, M. Lefort évalue à 4.000 kilogrammes seulement la quantité qu'il faut en employer pour la plantation d'un hectare, tandis que la plantation de la même surface avec des tubercules non modifiés en exige actuellement environ 3.000 kilogrammes. Il est convaincu que toutes les pommes de terre de grande culture pourront être transformées, au moyen de la greffe, en variétés bonnes pour la table.

Pour greffer les pommes de terre, M. Lefort choisit, au printemps, sur la variété qu'il se propose de modifier, de grosses gousses, qu'il laisse durcir à l'air. Il prend ensuite comme greffons des pousses également fortes de la variété qu'il se propose d'unir à la première, et il opère entre les deux une greffe en fente, à 0^m,02 du tubercule-sujet. Il tient le pied greffé à l'état frais, mais sans arrosement, pendant quinze jours. C'est de la portion de pousse qui a reçu la greffe que naîtront les rameaux souterrains à tubercules. Ceux-ci seront petits la première année ; mais, à la troisième ou quatrième récolte, ils auront atteint leurs dimensions normales et définitives.

(Bulletin de la Société nationale d'agriculture).

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois d'Octobre.**

**Réunion des Sections pendant le Mois
d'Octobre.**

- Senlis*..... Dimanche 7, à deux heures et demie,
au local de la Société.
- Crépy-en-Valois*..... — 14, à deux heures, à l'Ecole
communale des Garçons.
- Betz*..... Jeudi 18, à deux heures, à la Mairie.
- La Chapelle-en-Serval*.. Dimanche 21, à deux heures, chez
M. Naze.
- Nanteuil-le-Haudouin* . Jeudi 25, à deux heures, à la Mairie.
- Creil*..... Dimanche 28, à dix heures, à la Mairie.
- Pont-Sainte-Maxence*.. — 28, à deux heures, à la Mairie.
-

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

| | | | | |
|--------------------------|----------|--|---------------------------|--------|
| 1 fois | 2 fr. 50 | | 6 fois de suite. | 40 »» |
| 3 fois de suite. | 6 »» | | 12 fois de suite. | 48 fr. |

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.